COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU BAS-RHIN DE TENNIS DE TABLE

Chers amis sportifs,

Les personnes suivantes sont conviées à la réunion :
- ***Les membres de la CDTT67***

Jeudi 21 Mai 2026 à 19h30

Electricité de Strasbourg

9, Rue Aloïse Stoltz

67000 STRASBOURG

Procès-verbal de la réunion *:*

Ouverture de la séance : 19h55

La CDTT67 remercie l'Electricité de Strasbourg pour son accueil lors de cette réunion.

1) Liste de présence et PV de la dernière réunion

Présents :

- Nicolae FANATAN – CS TRICOLORE SAVERNE – CDTT67
- Jérémy WALTER - MJC KIRRWILLER – CDTT67
- Robert GSTALTER – CLTT MENCHHOFFEN – CDTT67 – CD67
- Alain OSTER – CLTT MENCHHOFFEN – CDTT67 - CFA
- Marc KLOPFENSTEIN – HANAU TT – CDTT67
- Romain LANGOWSKI – AS ELECTRICITE STASBOURG

Excusés :

- Christian BAUTZ – US EGALITAIRE - CDTT67

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté à l'unanimité

2) Licences

- Le nombre de licenciés s'élevait à 355 lors de l'extraction effectuée le 10 mars 2026.
- Au 18 mai 2026, la base licences comptabilise également 355 licenciés. Aucune nouvelle extraction n'est prévue à ce stade.

3) Trésorerie

- Le solde du compte courant s'élève à 3 823,44 € à ce jour.
- Les dernières factures seront envoyées au cours des deux prochaines semaines.

4) Championnats par équipes

Le championnat arrive à son terme : la dernière semaine de compétition est en cours et les finales départementales se dérouleront le 28 mai à Lingolsheim. Cette année, des finales jeunes sont à nouveau prévues.

Lors de la réunion, les règles de qualification ainsi que les forfaits de prise en charge de la CDTT67 pour les championnats fédéraux ont été rappelés :

- Tous les joueurs disposant d'une licence peuvent participer aux championnats fédéraux FSGT.

- Il n'y a plus de système de qualification ni d'obligation de participation aux championnats locaux.

- Des forfaits de prise en charge sont attribués aux clubs des vainqueurs de chaque catégorie lors des épreuves locales.

Concernant le championnat par équipes, les forfaits attribués sont les suivants :

- Un forfait pour chaque vainqueur de division (Excellence, Honneur, Promotion Nord et Strasbourg) pour les championnats de France par équipes adultes.

- Nouveauté : pour les divisions jeunes, le vainqueur obtiendra deux forfaits pour les championnats de France jeunes.

- Nouveauté : pour les divisions vétérans, le vainqueur obtiendra deux forfaits pour les championnats de France vétérans.

Points à améliorer pour les clubs la saison prochaine

- En cas de match en retard, merci d'indiquer les dates de report au responsable du championnat.

- Merci d'envoyer les feuilles de match rapidement après les rencontres.

5) Règlement et sanctions

Aucun point supplémentaire n'est à ajouter concernant le règlement par rapport à la réunion élargie.

Sanctions :

L'amende discutée lors de la réunion élargie reste à envoyer au CP Zutzendorf.

Matchs en retard :

- Promotion Nord : ASP Gottenhouse – MJC Kirrwiller 2

  Le délai d'un mois pour disputer la rencontre a été dépassé. L'ASP Gottenhouse ayant déjà reçu un avertissement, la CDTT67 décide d'appliquer le règlement et une amende sera adressée au club.

- Honneur : CTT 77 Val de Moder 2 – Amitié Lingolsheim

  Le délai d'un mois pour disputer la rencontre a également été dépassé. Le CTT 77 Val de Moder ayant déjà reçu un avertissement, la CDTT67 décide d'appliquer le règlement et une amende sera adressée au club.

Brûlage :

- MJC Kirrwiller – Laurent Lechner a disputé la journée 8 en Promotion Nord ainsi qu'en D1 Nord. Un avertissement est adressé au club de Kirrwiller.

- MJC Kirrwiller – Laurent Lechner a participé à la journée 11 en D1 Nord alors qu'il est titulaire en Promotion Nord. Il ne pouvait donc pas évoluer en D1. Une amende est adressée au club de Kirrwiller.

- Menchhoffen TT – Mauricette Pereira a participé aux journées 12 et 13 avec l'équipe 5 alors qu'elle est titulaire en équipe 4. Un avertissement est prononcé pour la journée 12 ainsi qu'une amende pour la journée 13.

La CDTT67 rappelle qu'elle ne prend aucun plaisir à adresser des amendes et demande aux clubs de veiller au respect du règlement.

6) Point CFA

- Difficulté trouver clubs pour organiser championnat de France. Avis aux amateurs. La seule épreuve ayant un organisateur pour la saison prochaine sont les Fédéraux vétérans en octobre.

- L'Assemblée nationale d'activité (ANA) fin juin est en cours de préparation. Il y aura 24 participants au total dont :

    - 6 permanents de la FSGT
    - 9 membres de la CFA
    - 9 participants dont 5 de l'Alsace merci à eux pour la participation.

7) Epreuve individuelle locale et fédérale

- La CFA et la CDTT67 constatent une forte baisse de participation aux Fédéraux jeunes :

- 187 jeunes inscrits en 2016, dont 96 issus de l'Alsace.

- 60 jeunes inscrits en 2026 à ce jour, dont seulement 1 Alsacien.

Une réflexion doit donc être menée afin de motiver davantage les jeunes à participer :

- Ouvrir davantage les compétitions aux non-qualifiés ? Une demande de subvention « jeunes » sera proposée au CD67.

- Recentraliser les inscriptions et éventuellement organiser les déplacements pourrait également encourager davantage de jeunes à participer. Toutefois, cette mission nécessiterait un bénévole supplémentaire au sein de la CDTT67.

Challenge Lugardon

- Marc a effectué le calcul pour cette saison.

- Nicolae a validé les résultats.

- Jérémy procédera prochainement au virement.

Demande des joueuses féminines

- Une demande des joueuses féminines (Corinne Moritz, Martine Rambaut et Christine Pontida) a été adressée à la CDTT67.

- Les 5 à 6 joueuses féminines se rencontrant régulièrement en tableau PUC, elles souhaitent savoir s'il serait possible d'intégrer le tableau masculin lors des tournois. Les deux meilleures féminines du tableau masculin disputeraient ensuite une finale féminine. La CDTT soutien ce projet, ce point sera soumis au vote lors de l'Assemblée Générale.

8) Préparation AG

Composition du bureau

- Tous les membres actuels se représentent.
- Catherine Weber souhaite réintégrer la commission au poste de secrétaire.
- La CDTT67 est toujours à la recherche de bénévoles supplémentaires. Les personnes intéressées sont invitées à se manifester.

Taches	Responsable	Information
Invitation :	Alain	Marc enverra un modèle d'invitation à Alain. Un mail d'invitation avec l'ordre du jour sera envoyé début juin. Un appel téléphonique de relance est prévu mi-juin. Attention à l'adresse : Football Menchhoffen. Invitations également à transmettre au CD67 ainsi qu'au maire de Menchhoffen. Raymond Hans

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU BAS-RHIN DE TENNIS DE TABLE

		(CD67) est déjà excusé.
Récompense	Nicolae	Commande des coupes pour les vainqueurs. Demande du Challenge Lugardon à Lingolsheim.
Ordre du jour	Marc	Reprise du même ordre du jour que l'année précédente. À transmettre à Alain pour l'invitation.
Matériel	Nicolae Jérémy	Ecrans, Projecteur, Ordinateur. Sono - Micro
Rapport secrétaire	Marc	
Rapport financier	Jérémy	Bilan financier et prévisionnel.
Rapport président / responsable	Robert	
Rapport licences	Marc	
Rapport championnats	Nicolae	
Rapport épreuves	Nicolae	
Rapport site informatique	Marc	
Présentation PowerPoint	Nicolae	Chaque membre prépare ses diapositives ; Nicolae centralisera l'ensemble dans une présentation commune.
Fiche de présence	Marc	
Prise de notes du	Marc	

PV lors de l'AG	Catherine	

Votes et décisions prévus lors de l'AG

- Instauration d'un membre de la CDTT67 par club ?

- Intégration des féminines dans les catégories messieurs ?

9) Divers

- Prochaine réunion : le 2 juillet 2026 à 19h30. La visioconférence est remplacée par une réunion en présentiel chez Alain.

Fin de séance : 21h29

Marc Klopfenstein